

BP JEPS

EDUCATEUR SPORTIF

Activités équestres

Initiation poney, cheval / Approfondissement technique

Code RNCP : 28573

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BP JEPS Educateur Sportif est une formation diplômante de niveau 4 délivré par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Encadrer tout public dans toute structure ;
- Mettre en oeuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres ;
- Mobiliser les techniques des activités équestres pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation le/la candidat.e doit :

- Etre titulaire de la « Prévention et secours civiques » de niveau I (PSCI) ou de l'« Attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- Présenter un certificat médical de non contre indication de la pratique des activités équestres ;
- Etre âgé.e de 18 à 29 ans ;
- Etre titulaire du Galop 6 minimum et satisfaire aux 2 tests liés aux exigences préalables à l'entrée en formation (selon le parcours scolaire et les performances sportives, il existe un allègement) ;
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices.

L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidats-es. Les tests permettent de s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation.

APPRENTISSAGE



DURÉE

Formation alternée sur 1 an (735h de formation) :

- 2 jours par semaine en centre de formation (le reste de la semaine en entreprise)
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.

Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences.

+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

**CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT
ACCESSIBLE EN VAE
(NATURAPOLE.FR)**

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

UC 1	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
UC 2	Mettre en oeuvre un projet d'animation
UC 3	Conduire une séance, un cycle d'animation
UC 4A	Mobiliser les techniques des activités équestres, option "Initiation poney, cheval"
UC 4B	Mobiliser les techniques des activités équestres, option "Approfondissement technique"

ÉVALUATION - VALIDATION

Le diplôme est composé de 4 UC (unités capitalisables). Chaque unité fait l'objet d'une évaluation (pratique-oral sur dossier).

Le BP JEPS est délivré aux candidats.es ayant obtenu les 4UC.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : **81%**

Taux d'insertion professionnelle
(à 12 mois, sortants 2020) : **100%**

Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : **90%**

RÉMUNÉRATION

Année / Classe \ Âge	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 24 - cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc